FICHE DE POSTE

Chef de la Division des Affaires Techniques et Scientifiques

Description du Poste	
Intitulé du poste	**Chef de la Division des Affaires Techniques et Scientifiques**
Missions du poste	**Sous l'autorité du Directeur de la Réglementation et Contrôle et en conformité avec les textes en vigueur :** • Veiller à la mise en œuvre de la stratégie de l'ANRAC en matière de développement de la filière du cannabis ; • Veiller à la réalisation des recherches scientifiques et techniques en partenariat avec les instituts et les centres de recherche.
Activités du poste	• Elaboration et mise à jour des cahiers des charges et des guides de bonnes pratiques afférents aux différentes activités relatives au cannabis ; • Veille technique et scientifique, fixation des méthodes d'échantillonnage et d'analyse en collaboration avec les centres de recherche et en coordination avec les départements ministériels et autres institutions sur les aspects techniques ; • Contrôle du respect par les opérateurs autorisés de leurs engagements découlant de la loi n°13-21, des cahiers des charges et des guides de bonnes pratiques ; • Participer et encadrer les opérations de recherche ; • Représenter l'ANRAC ; • Présider et animer des réunions.
Aptitudes requises	• Elaborer le plan d'action et le tableau de bord de son entité et en assurer le suivi ; • Veiller à la mise en œuvre des activités relevant de son entité ; • Elaborer des rapports et des bilans pour synthétiser et documenter les activités de son entité ; • Se doter d'outils et d'indicateurs pour l'évaluation de ses collaborateurs ; • Management de l'équipe ; • Sens de la communication ; • Sens de l'organisation ; • Rigueur.

Agence Nationale de Réglementation des Activités Relatives au Cannabis ★ Direction Support